

Montluçon, le 4 mars 2025

CONTRÔLE DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT PAR DISPOSITIF FUMIGÈNE

Le service Assainissement de Montluçon Communauté va réaliser des tests à la fumée dans les canalisations d'assainissement de votre quartier (rue de Rimords et rue des Ferrandes). Ils ont pour but de vérifier si les eaux usées et les eaux pluviales de votre propriété se déversent bien dans le réseau collectif correspondant.

Deux agents du service public effectueront ces enquêtes et accéderont, si nécessaire uniquement, à votre propriété. Nous vous remercions de bien vouloir leur réserver un bon accueil et de nous faire part de toute difficulté éventuelle.

La fumée utilisée pour effectuer ces tests est sans danger, elle n'est pas nocive, ne tâche pas et se dissipe en peu de temps. Les siphons de vos installations empêchent la survenue de fumée dans le logement.

Les autorités auront connaissances de cette démarche (Pompiers, Police, ville de Domérat, etc...). Il nous a semblé nécessaire de vous informer en amont de ces essais, même si votre présence au domicile n'est pas nécessaire.

Les tests à la fumée seront réalisés :

➤ **entre le lundi 17 mars et le vendredi 21 mars 2025.**

Toutefois, en cas de mauvaises conditions météorologiques, les essais seront reconduits sans nouveau préavis.

En cas de besoin, vous avez la possibilité de contacter Monsieur QUINTANET du service Méthodes et Expertise technique au 04 70 08 23 60.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Jean-Pierre GUÉRIN
Vice-Président chargé de l'Eau et de
l'Assainissement